

# Créer, reprendre ou transmettre une entreprise

Idée

Projet

Lancement

Installation

GRATUIT

**Tous secteurs  
d'entreprises**

Pour les personnes  
souhaitant créer ou  
reprendre une  
entreprise

## Permanences d'experts

*Ce qu'en pensent  
nos clients...*



**Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ? Vous êtes à la recherche d'informations (juridiques, fiscales, financières, ...) pointues personnalisées et ciblées ?**

**Vous pouvez rencontrer sur rendez-vous des experts. Vous aurez ainsi une réponse précise sur des points particuliers de votre dossier.**

### ■ Descriptif :

Les permanences d'experts vous permettent de rencontrer en rendez-vous individuel :

- Un avocat
- Un banquier
- Un expert comptable
- Un notaire

Ces professionnels vous permettront de mieux appréhender toutes les facettes complexes de l'entreprise, comme par exemple la lecture d'un bilan, l'analyse d'un contrat de franchise ou les conséquences d'un régime matrimonial.

### ■ Informations pratiques :

Inscription obligatoire via internet sur <http://createurs-repreneurs.loiret-ecobiz.fr>  
Chèque de caution de 30 € obligatoire à l'inscription, rendu le jour du rendez-vous.  
Durée du rendez-vous : 45 minutes.

« Les bilans que nous avait confiés le vendeur de l'entreprise que nous souhaitions racheter étaient pour nous bien difficiles à comprendre. L'expert comptable rencontré grâce à la CCI nous a permis de déceler les points favorables et ceux à améliorer. »

**Espace Entreprendre - 02 38 77 77 77  
espace.entreprendre@loiret.cci.fr**

